

Communiqué du Sommet de l'OTAN à Varsovie : préparer le crime d'agression

<http://lesakerfrancophone.fr/communiqué-du-sommet-de-lotan-a-varsovie-preparer-le-crime-dagression>



Par Christopher Black - Le 18 juillet 2016 - Source [New Oriental Review](#)

J'ai été avocat de la défense la plus grande partie de ma vie professionnelle et je n'ai pas l'habitude de recueillir des preuves pour engager des poursuites, mais les circonstances m'ont incité à ouvrir un dossier pour le procureur de la Cour pénale internationale, ou peut-être un futur tribunal citoyen. Ce dossier contient la preuve que les dirigeants de l'OTAN sont coupables du plus grave crime contre l'humanité, le crime d'agression. Je voudrais partager avec vous quelques brèves notes intéressantes provenant de ce fichier, que je soumets à votre réflexion.

L'Article 8bis du Statut de Rome, le statut régissant la Cour pénale internationale, stipule :

Aux fins du présent Statut, on entend par « crime d'agression » la planification, la préparation, le lancement ou l'exécution par une personne effectivement en mesure de contrôler ou de diriger l'action politique ou militaire d'un État, d'un acte d'agression qui, par sa nature, sa gravité et son ampleur, constitue une violation manifeste de la Charte des Nations Unies.

Le communiqué de l'OTAN publié à l'issue du congrès de Varsovie le 9 juillet est la preuve directe d'une telle planification et préparation et donc d'une conspiration par les dirigeants de l'OTAN pour commettre des actes d'agression contre la Russie. Cela ferait l'objet d'un acte d'accusation de la Cour pénale internationale contre les dirigeants de l'alliance militaire si la procureure de la CPI était effectivement indépendante, ce qu'elle n'est pas. Et bien sûr, si les articles relatifs aux crimes d'agression étaient en vigueur, ce qui ne se produira pas avant le 1^{er} janvier 2017, le cas échéant, sous les articles du Statut de Rome.

Néanmoins, le problème technique de la juridiction qui empêche l'émission d'une inculpation contre les dirigeants de l'OTAN en ce moment, ne légitime pas la planification et la préparation d'actes d'agression contenus dans le communiqué de l'OTAN ni ne réduit le poids moral du crime d'agression défini dans le Statut et les principes de Nuremberg, parce que le crime d'agression est le crime de guerre suprême.

Selon leurs propres mots, imprimés en noir sur blanc dans leur communiqué du 9 juillet, les dirigeants de l'OTAN, chacun d'entre eux, et les états-majors entiers des forces armées de chacun des pays de l'OTAN, sont coupables du crime d'agression. Le fait qu'il n'y ait pas d'organe efficace devant lequel ils puissent être traduits en justice est sans rapport avec le fait du crime commis. Ils sont les ennemis de l'humanité et, inculpés ou non, ils sont des hors-la-loi internationaux qui doivent être identifiés en tant que tels et appelés à rendre des comptes à leurs propres peuples.

La preuve de leurs crimes est bien évidemment antérieure à ce communiqué et consiste en années d'actes commis par les puissances de l'OTAN depuis que l'Union soviétique s'est dissoute ainsi que le Pacte de Varsovie, en vertu de l'accord dit Acte fondateur OTAN-Russie de 1997, selon lequel l'OTAN ne s'étendrait dans aucun des pays formellement membres du Pacte de Varsovie ou de l'URSS, ni n'y installerait d'armes nucléaires. L'OTAN a continuellement brisé cet accord depuis lors et a commis, en tant qu'organisation ou par des groupes de ses États membres, des actes d'agression contre la Yougoslavie, l'Afghanistan, l'Irak, la Libye, la Russie (pendant l'attaque de la Géorgie contre l'Ossétie du Sud et en soutenant les groupes terroristes tchéchènes en Russie même), l'Ukraine et la Syrie, chaque acte d'agression étant appuyé par des campagnes de propagande massives pour tenter de justifier ces crimes en répandant cette propagande auprès des peuples qu'ils sont censés informer.

Ces mêmes puissances ont commis et commettent d'autres actes d'agression contre la République populaire démocratique de Corée, l'Iran et la Chine, et augmentent continuellement leur planification et leur préparation pour agresser ces pays. Ces plans sont aussi étalés dans le communiqué de l'OTAN, mais la plus grave menace pour l'humanité est la menace existentielle immédiate contre la Russie, contre laquelle la partie principale de ce communiqué est dirigée.

Le communiqué de l'OTAN est de fait une déclaration de guerre à la Russie. Il n'y a pas d'autre manière de l'interpréter.

Il y a plusieurs mois, j'ai déclaré que nous pouvions considérer l'accumulation des forces de l'OTAN en Europe de l'Est, le coup d'État de l'OTAN qui a renversé le gouvernement de Ianoukovitch en Ukraine, la tentative de s'emparer de la base navale russe à Sébastopol, les attaques immédiates contre les civils ukrainiens dans les provinces orientales qui refusaient d'accepter le coup d'État de l'OTAN, la propagande constante contre la Russie en tant qu'*agresseur* et la guerre économique menée contre la Russie sous couvert de sanctions est l'équivalent d'une seconde Opération Barbarossa, le nom donné à l'invasion de l'Union soviétique par le Troisième Reich en 1941. J'hésitais à le décrire ainsi, mais les faits étaient là et d'autres ont reconnu maintenant que l'analogie est correcte. Et exactement comme les dirigeants du Troisième Reich ont été finalement tenus pour responsables de leurs crimes à Nuremberg, les dirigeants du nouveau Reich que les Américains et leurs États vassaux projettent d'imposer au reste d'entre nous devraient l'être aussi.

Au paragraphe 5 du communiqué et après, ils commettent la première partie de leur crime en définissant de prétendus actes *agressifs* de la Russie, dans lesquels, dans tous les cas, ils sont les véritables agresseurs.

Au paragraphe 15, ils déclarent, après quelques sornettes à propos du *partenariat entre l'OTAN et la Russie* :

« Nous regrettons que malgré des appels répétés des Alliés et de la communauté internationale depuis 2014 pour que la Russie change de cap, les conditions à cette relations n'existent pas actuellement. La nature des relations de l'Alliance avec la Russie et les aspirations à un partenariat seront subordonnées à un changement clair et constructif des actions de la Russie, qui doit démontrer son respect du droit international et de ses obligations et responsabilités internationales. Jusque là, nous ne pouvons pas revenir au business as usual. »

Ce qu'ils veulent dire en parlant du *changement de cap* de la Russie est, bien sûr, qu'elle fasse ce qu'ils ordonnent, et le « *respect du droit international* » ne signifie rien d'autre que de se plier aux diktats de l'OTAN. Le monde a vu ce qui est arrivé à la Yougoslavie quand le président Milosevic a eu le courage de lui dire d'aller se faire voir, alors que Madeline Albright lui présentait sa longue liste de revendications, y compris l'occupation de la Yougoslavie par les forces de l'OTAN et le démantèlement du socialisme, suivi par le choix d'obéir ou d'être bombardé. Le gouvernement yougoslave avait le droit et, en plus, le courage, de la défier, et donc les dirigeants de l'OTAN ont activé les casseurs de jambes, les exécuteurs et les assassins qui servent dans leurs armées et ont commencé la destruction massive d'un membre fondateur du Mouvement des non-alignés.

Nous l'avons vu à nouveau en Afghanistan, envahi sous le prétexte juridique qu'il hébergeait un supposé criminel, Ben Laden, qui n'a jamais été accusé de crime [*accusé, si. Reconnu coupable, jamais. NdT*] et qui travaillait sous le commandement de l'armée étasunienne au Kosovo en 1998-1999, luttant contre le gouvernement yougoslave.

Nous l'avons vu avec l'Irak, sommé de remettre des armes qu'il n'a jamais eues, puis attaqué avec *choc et effroi*, une démonstration de puissance militaire conçue non seulement pour l'Irak mais pour le monde entier : voilà ce que nous vous ferons si vous ne jouez pas le jeu.

Nous l'avons vu avec le président Aristide à Haïti en 2004, lorsque des soldats américains et canadiens l'ont arrêté en pointant les fusils sur lui et l'ont exilé, l'enchaînant en Afrique, pendant que le monde regardait ailleurs. Nous l'avons vu en 2010, lorsque le président Laurent Gbagbo a été arrêté par les Français et jeté dans les marécages de la Cour pénale internationale. Nous l'avons vu en 2011, lorsque l'OTAN a détruit la Libye socialiste et nous voyons aujourd'hui comment ils tentent la même chose contre la Syrie et l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord, la Chine et, le plus important, contre la Russie.

Le paragraphe 15 n'est rien d'autre qu'un diktat, « *obéis-nous ou nous ne pourrions pas retourner au statu quo* » ce qui signifie, en fin de compte, la guerre.

Suit alors une longue série de paragraphes pleins de mensonges et de distorsions sur des événements tous imputés à la Russie. Ils savent que ce sont des mensonges et des distorsions, bien sûr, mais le principe est que ces communiqués sont générés à Washington comme outils de propagande destinés à être cités encore et encore dans les médias occidentaux et mentionnés par leurs diplomates et leurs politiciens dans tous les discours.

Au paragraphe 15 et ensuite, ils se réfèrent à leurs plans pour leur nouvelle Opération Barbarossa, l'accumulation des forces de l'OTAN en Europe de l'Est. Ils l'appellent le *Plan de préparation à l'action*. En d'autres termes, tous ces paragraphes exposent leurs plans pour préparer leur capacité logistique et stratégique dans le but d'attaquer la Russie. Qu'ils aient l'intention de le faire est maintenant clair, avec le placement de systèmes anti-missiles en Pologne et en Roumanie et bientôt sur le flanc sud-est de la Russie en Corée, des missiles destinés à garantir le succès d'une première frappe atomique sur la Russie par les forces nucléaires de l'OTAN. Les systèmes anti-missiles sont conçus pour intercepter tous les missiles de représailles lancés par les survivants en Russie. Mais, comme le président Poutine l'a relevé, ils peuvent aussi être utilisés directement de manière offensive.

Ils soulignent ensuite que les armes nucléaires sont une partie importante de leur stratégie, et déclarent dans le paragraphe 53 :

« *La position de l'OTAN en matière de dissuasion nucléaire repose aussi, en partie, sur les armes nucléaires déployées en avant par les États-Unis en Europe et sur les capacités et l'infrastructure fournies par les Alliés concernés.* » La crainte est qu'avec les récents exercices en Pologne et dans l'Arctique – dans lesquels l'usage de frappes aériennes pour lancer des armes nucléaires telles que des missiles de croisière nucléaires pointés sur la Russie – a joué un rôle important – les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN projettent et préparent une attaque nucléaire sur la Russie. C'est la seule conclusion possible, puisqu'il est clair que la Russie n'a aucune intention d'attaquer aucun pays en Europe de l'Est ou ailleurs. Donc l'excuse donnée que la présence d'armes nucléaires en Europe est une dissuasion contre l'*agression* russe est clairement un mensonge et, par conséquent, leur présence ne peut avoir qu'un seul but : être utilisées pour une attaque.

La preuve est devant nous, le dossier est complet. Il est posé sur un bureau, il prend la poussière, il n'est d'aucune utilité pour personne, excepté le tribunal de l'opinion publique, et qu'est-ce que ça vaut, ces jours ci ? Mais peut-être que quelqu'un, là-bas, le prendra, le mettra au point et le donnera à un tribunal, peut-être quelqu'un du peuple, pour le peuple, mis en place par le peuple, pour juger ceux qui projettent de détruire le peuple, qui peut agir rapidement avant que le crime d'agression final soit commis contre la Russie ; contre nous tous.

Christopher Black est un juriste pénaliste international basé à Toronto, il est membre du Barreau du Haut-Canada et il est connu pour un grand nombre de cas très médiatisés portant sur les droits humains et les crimes de guerre, en particulier pour le magazine en ligne [New Eastern Outlook](#).

Traduit par Diane, vérifié par Wayan, relu par Catherine pour le Saker francophone

Source : [Le Saker francophone](#)

Fil Facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10154357639072317>